



**SÉANCE ORDINAIRE**  
**Conseil d'établissement – École Cœur-Immaculé-de-Marie**

**26 janvier 2023**

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Cœur-Immaculé-de-Marie, tenue le 26 janvier 2023 à 18h30 à l'école, 1845 Boul. Desmarchais à Montréal.**

**Présences:**

Daniela Villani	Christiane Lacombe
Jean-François Gélinas	Andrée-Anne Perron
Annie-France David	Nicolas Langlois
Yolaine Tremblay	Marion Ourdel
Anny Juby	

Formant quorum sous la présidence de Jean-François Gélinas,

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Monsieur : Marc-André Sévigny, directeur

**Absences :**

Jocelyn Ouellette	Geneviève Morin
-------------------	-----------------

---

**1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum (18h34)**

Le président, Jean-François Gélinas, déclare la réunion ouverte à 18h34. Le quorum est constaté.

## **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Annie-France David propose l'adoption de l'ordre du jour tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

## **3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2022**

### **3.1. Suivi au procès-verbal**

- Le procès verbal sera modifié et proposé pour adoption par courriel aux membres du CE.
- Plusieurs éléments sont à modifier (ex: au point 5.1 le montant, 43 391\$ sera retiré, retirer le point 5.2 du procès-verbal - inscrire simplement la mention "présentation de la ventilation du budget").
- Le dossier du plan de lutte à l'intimidation sera discuté ultérieurement;
- Concernant le voyage de fin d'année, le processus de financement suit son cours. Le détail des activités sera présenté aux membres lors d'une prochaine rencontre.

## **4. Parole au public**

Il n'y a pas de public.

## **5. Conseil d'établissement (18h45)**

### **5.1. Règles de régie interne**

La notion de double quorum sera validée par M. Sévigny. Puisque le document a été envoyé avant la rencontre avec un court délai, les membres doivent prendre connaissance du document pour une approbation lors de la prochaine séance.

D'emblée, il est proposé de s'assurer d'avoir une écriture épiciène dans le document de régie interne.

### **5.2. Consultation PEVR**

Plan d'engagement vers la réussite. Le ministère lance son plan avec les grandes orientations. Ensuite, les Centres de services scolaires présentent un PEVR auquel doivent se conformer les écoles. L'ensemble des écoles et des CÉ doivent faire cet exercice. Il s'agit d'un document stratégique.

La date limite officielle est le 31 janvier.

Quelques idées sont proposées par les membres et seront consignées avant le prochain CE pour transmission au CS, tel que demandé.

### **5.3. Grille-matière 2023-2024**

Présentation de la grille-matière par M. Sévigny. Il précise qu'au niveau primaire, les heures par matières sont suggérées. Il n'y a pas de changement par rapport à l'année précédente.

La proposition est adoptée à l'unanimité. Il n'y a pas d'opposition.

### **5.4. Photo scolaire 2023-2024**

Les membres du CE mentionnent que le format (horizontal) et le fond blanc seraient à modifier. Le format mosaïque pour la photo de groupe est toutefois apprécié, de même que la prestation de services du fournisseur et la qualité prix des produits. M. Sévigny propose de transmettre ses commentaires et de poursuivre avec cette compagnie pour l'année à venir.

La proposition est adoptée à l'unanimité. Il n'y a pas d'opposition.

### **5.5. Tutorat**

M. Sévigny informe les membres du CE que deux enseignants se sont portés volontaires pour offrir des séances de tutorat. M. Sévigny va également prendre contact avec des compagnies, pour offrir rapidement des plages horaires de tutorat aux élèves qui ont des besoins particuliers.

## **6. Sorties éducatives**

M. Sévigny présente les sorties scolaires à venir (ex: mini athlétisme, glissade côte-Newman, etc.)

La proposition est adoptée à l'unanimité. Il n'y a pas d'opposition.

## **7. Points d'information-rapports**

### **7.1. Direction**

- Le SDG sera fermé pour la relâche. Un minimum de 42 enfants devait être inscrit chaque jour, or, moins de 20 inscriptions ont été transmises au SDG.
- M. Sévigny informe qu'il tentera d'avoir une annexe 12, pour décortiquer les cours d'éducation physique afin d'offrir des périodes de sports en continu (sans interruption, par exemple par une récréation). Cela fera l'objet d'un vote de l'équipe-école. Mme Daniela propose de se questionner pour voir s'il serait possible d'utiliser l'annexe 12 pour le cours d'anglais également.

- Le projet de cours d'école se poursuit. Les éléments prioritaires sont: un espace d'enseignement extérieur, une butte en synthétique (glissade et autre), un module de jeux avec un parcours et l'installation de bancs. Les discussions se poursuivent pour la réalisation du projet. Celui-ci pourrait être légèrement repoussé dans le temps, en raison de travaux à venir à l'école.
- Des travaux sont à prévoir pour favoriser la mise en accessibilité de l'école, incluant des changements de portes, la construction d'une rampe d'accès à pente douce à l'avant, un drain français autour de l'école, etc.). La présence de l'école St-Jean-de-Matha dans les locaux de Coeur-Immaculé-de-Marie retarde les travaux (présence pour encore 2 ans).
- Une lettre sera acheminée aux parents prochainement concernant un projet de résidence littéraire dans des écoles de l'île de Montréal. L'école CIM a été sélectionnée et 3 classes d'élèves de 3e cycles en bénéficieront.

## 7.2. Personnel enseignant

- Les élèves de maternelle participent à une activité avec la maison de la culture de Marie-Uguay. Leurs oeuvres seront exposées.
- Mme Daniela souligne son appréciation concernant l'activité des lutins, juste avant Noël et la pertinence de réitérer le tout l'année prochaine.

## 7.3. Service de garde

Le marché de Noël a très bien fonctionné. Le service de garde sera fermé lors de la relâche.

## 7.4. OPP

- Jocelyn n'étant pas présent, un bilan des campagnes sera présenté lors de la prochaine rencontre.

## 8. Varia – Points divers

## 9. Levée de la réunion

La rencontre est levée à 20 h20

Proposée par Annie-France David

  
Jean-François Gélina

Président

  
Marc-André Sévigny

Directeur